

SAINT-JULIEN-LES-ROSIERS

Lancé en 2018 par le Conseil départemental du Gard et confié à Altice France - XpFibre, le déploiement du réseau départemental de fibre optique a désormais rendu éligibles plus de 262 000 logements et locaux professionnels sur 301 communes gardoises. Zoom sur l'une d'entre elles, Saint-Julien-les-Rosiers.



FOCUS

Saint-Julien-les-Rosiers compte 2 030 logements et locaux professionnels, dont 1 918 sont reliés à la fibre optique. 942, soit 46 % d'entre eux, ont d'ores et déjà souscrit un abonnement à la fibre. À l'échelle du canton de Rousson, 91 % des logements et des locaux professionnels sont éligibles à la fibre optique. 32 % d'entre eux y ont souscrit.

Serge Bord, maire : « La fibre a été un soulagement »

Pour cette commune d'un peu plus de 3 300 habitants à quelques kilomètres d'Alès, l'arrivée de la fibre a permis de satisfaire les attentes grandissantes des Juliroisiens et des entreprises de la zone artisanale. « Nous avons eu l'ADSL cuivre très tard, je m'étais battu pour l'obtenir car tout le monde ruait dans les brancards, se remémore le maire de Saint-Julien-les-Rosiers, Serge Bord. Mais nous avons encore une zone blanche de 54 maisons », et un débit insuffisant pour satisfaire les entreprises de la zone artisanale. C'est du passé : « Avec la fibre, on n'en parle plus, pour nous, ça a été un soulagement », sourit l'édile, qui parle d'une « demande forte des habitants » satisfaite par « le beau projet politique » qu'a été le déploiement de la fibre optique très haut débit WiGard. Globalement, la fibre est « un plus pour l'attractivité, que nous avons ressenti en creux : maintenant, les gens ne posent plus la question, et je n'entends plus les entreprises, si je n'entends rien, c'est que c'est bon ! » De quoi lui permettre de se consacrer à d'autres projets pour sa commune.

Hugo Bernard, directeur de l'entreprise K-Helios à Saint-Julien-les-Rosiers : « La fibre nous permet de rester sur la commune »

L'entreprise K-Helios, fondée il y a quinze ans à Saint-Julien-les-Rosiers, attendait la fibre avec impatience. Depuis qu'elle est arrivée, elle change la vie des 23 salariés de l'entreprise qui fait dans les panneaux photovoltaïques et les bornes de recharge pour véhicules électriques. « Elle nous permet d'avoir un vrai lien entre les ingénieurs dans les bureaux et les techniciens sur le terrain, notamment pour le traitement des plans, qu'on ne pouvait pas faire à distance », explique le directeur de l'entreprise Hugo Bernard. Grâce à la fibre optique, l'entreprise peut aussi désormais avoir recours à un serveur décentralisé, ce qui permet à ses salariés de télétravailler, et d'utiliser des logiciels plus modernes. « La fibre, c'est un gain de productivité et moins de déplacements », résume Hugo Bernard. Et, plus largement, « c'est ce qui permet à une PME de notre taille de rester à Saint-Julien-les-Rosiers, sans ça on se serait posé la question de déménager. » K-Helios restera juliroisienne, comme ses fondateurs et ses emplois.



Françoise Laurent-Perrigot
Présidente du Conseil départemental du Gard

Le Conseil départemental du Gard a fait le choix de garantir l'égalité d'accès aux nouvelles technologies à toutes les Gardoises et à tous les Gardois en pilotant et en finançant l'arrivée de la fibre dans les zones non équipées par les opérateurs privés soit 305 communes.

L'Assemblée départementale s'est engagée à 100 % pour ne demander aucune contribution financière aux communes, c'est un choix que seuls douze départements ont fait.

Depuis la signature du contrat de délégation de service public en 2018, des foyers et locaux professionnels sont venus s'ajouter aux travaux à réaliser. Nous sommes passés de 257 000 prises à déployer au départ à 280 000. En 2024, nous allons donc terminer ces raccordements supplémentaires et nous aurons ainsi 100 % des Gardois éligibles.

Question à Cathy Choulet et Ghislain Chassary

Quel bilan tirez-vous du déploiement de la fibre sur le canton de Rousson ?

L'État n'avait retenu que 48 communes dans le Gard pour être raccordées par des opérateurs privés. Pour les autres communes du département, rurales, moins denses en termes de population ou encore moins accessibles, c'est le Conseil départemental qui s'est engagé à apporter la fibre. Aujourd'hui, le canton de Rousson est couvert à plus de 90 %. Dans ce canton rural et cévenol, où la configuration géographique rend parfois les accès difficiles, le Département a pleinement rempli sa mission de cohésion territoriale répondant aux besoins actuels et futurs de la population et de son développement.

Cathy Choulet
Conseillère départementale
du canton de Rousson
Vice-présidente déléguée à l'Agriculture
et à la Qualité alimentaire

Ghislain Chassary
Conseiller départemental
du canton de Rousson

Plus d'informations
sur wlgardfibre.fr

